

Rapport financier 2023

Pour l'année 2023, l'ADLI a reçu des financements de la part de :

- Avocats sans frontières / Projet Twensa Kifkom : 110 049,98 TND
- Avocats sans frontières / Projet Droits constitutionnels : 114 092,99 TND
- Institut français de Tunisie : Raconte-moi mes libertés 2 : Ghodwa Khyr : 30000 TND

Ces montants reçus ont permis à l'ADLI de financer son installation, ses équipements, son fonctionnement, son site web et ses différentes activités. Le tableau suivant donnera une idée globale sur les dépenses de l'ADLI durant l'année 2023.

Nature de dépenses	Total en dinars
Dépenses relatives aux activités	
Loyer	15000
Frais de fonctionnements	1557
Honoraires coordinateurs /Twensa kifkom	64882,458
Honoraires Coordinateurs /Droits constitutionnels	84175,19
Honoraires coordinateurs Projet Ghodwa khir	4000
Impression contes raconte moi mes libertés	26000
Réalisation de l'étude l'affaire 230	28610,522
Réalisation d'un MOOC sur les droits et les libertés	17966,8
Réalisation d'une étude : le pouvoir d'enquête administrative	11951
Total des dépenses :	254 142 ,97

SIGNATURE

Président
Rachid Bouchaddakh



Association de Défense des Libertés
Tél: (216) 71 664 854
Fax: (216) 71 901 046